Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DU CHER

PREFECTURE
DIRECTION DE LA CITOYENNETE
BUREAU DE LA REGLEMENTATION GENERALE
ET DES ELECTIONS

ARRETE N° 2017-1-0142 du 10 mars 2017 FIXANT LA LISTE DES VETERINAIRES HABILITES A REALISER L'EVALUATION COMPORTEMENTALE DES CHIENS

La Préfète du Cher
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment son article L.211-14-1,

Vu la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance en ce qui concerne les animaux dangereux et notamment ses articles 25 et 26,

Vu le décret n° 2007-1318 du 6 septembre 2007 relatif à l'évaluation comportementale des chiens pris en application de l'article L.211-14-1 du code rural,

Vu le décret n° 2017-167 du 9 février 2017 relatif aux modalités d'inscription et de retrait des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales des chiens susceptibles d'être dangereux,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2017-1-101 du 17 février 2017 accordant délégation de signature à M. Thibault DELOYE, secrétaire général de la préfecture du Cher, sous-préfet chargé de l'arrondissement de Bourges,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-1-0411 du 20 avril 2015 fixant la liste des vétérinaires habilités à réaliser l'évaluation comportementale des chiens,

Vu les demandes d'inscription sur la liste départementale présentées auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - Service Santé Protection Animales et de l'Environnement, par les vétérinaires dont les noms figurent sur le présent arrêté,

Sur proposition de M. le secrétaire général de la préfecture du Cher,

A R R E T E

Article 1er - La liste des vétérinaires praticiens chargés de réaliser l'évaluation comportementale des chiens d'attaque (1ère catégorie) et de garde et de défense (2ème catégorie) ainsi que, à la demande des maires, des chiens errants et/ou susceptibles de présenter un danger pour les personnes ou les animaux domestiques est fixée comme suit.

…/…

prénom nom	adresse professionnelle coordonnées téléphoniques, fax, mél	n° ordre	année diplôme	qualification
Dr Isabel BOURGOIS	clinique vétérinaire des Forges route de Bourges 18100 Vierzon tél. 02 48 75 52 52 fax 02 48 71 19 50 isabel.bourgois@orange.fr	14462	1997	
Dr Antoine de BUHREN	clinique vétérinaire des Tilleuls avenue du Général-de-Gaulle route de Bourges 18200 Saint-Amand-Montrond tél. 02 48 96 52 70 cliniquedestilleuls@orange.fr	1321	1980	formation GECAF
Dr Yves CATINAUD	clinique VETOFLO 1 avenue Roger Boisselet route de Bourges 18400 Saint-Florent-sur-Cher tél. 02 48 55 15 00 fax 02 48 55 62 60 vetoflo@hotmail.fr	4819	1984	formateur cursus étude généralités du comportement
Dr Pierre-Marie CONTET	clinique vétérinaire d'Aubigny-sur-Nère 34 avenue de Paris 18700 Aubigny-sur-Nère tél. 02 48 58 08 32 fax 02 48 58 40 48 scpcarliercontet@orange.fr	1313	1979	formations AFVAC sur comportement
Dr Frédéric COSSU	clinique vétérinaire des Aubépines 3 bis place de la Résistance 18100 Vierzon tél. 02 48 71 62 95 fax 02 48 71 97 66 eve.fromentin@yahoo.fr	15580	2001	formation AFVAC sur évaluation comportementale des chiens dangereux
Dr Jean-Baptiste COURTOIS	clinique vétérinaire de Mehun-sur-Yèvre 7 place du 14 juillet 18500 Mehun-sur-Yèvre tél. 02 48 57 30 26 fax 02 48 57 29 62 jbcveto@nerim.fr	1314	1981	
Dr Amandine DALLOT	clinique vétérinaire du Lac 134 rue de Lazenay 18000 Bourges tél. 02 48 24 10 46 fax 02 48 24 49 62 amandinedallot.veterinaire@gmail.fr	22420	2009	
Dr Benjamin DEBILLOT	clinique vétérinaire de la Prairie rue Pierre Collinet 18200 Saint-Amand-Montrond tél. 02 48 96 73 74 fax 02 48 96 53 25 cliniquelaprairie@orange.fr	19935	1998	
Dr Jean-Michel FRANCOIS	clinique vétérinaire place de la République 45250 Briare tél. 02 38 37 04 17 fax 02 38 37 04 36 drjmfrancois@gmail.com	9461	1986	formations sur évaluation comportementale
Dr Juliette JOLY	clinique vétérinaire de la Butte 108 avenue du Général-de-Gaulle 18000 Bourges tél. 02 48 65 75 76 fax 02 48 70 30 14 cliniqueveterinairedelabutte@hotmail.fr	20607	2005	
Dr Fey JONES	clinique des vétérinaires associés de La Châtre chemin des Mirebeaux ZA avenue d'Auvergne 36400 La Châtre tél. 02 54 48 05 94 fax 02 54 48 45 20 veterinairesassocies.lachatre@orange.fr	12668	1996	formation sur évaluation comportementale
Dr Patrick LAMBERTZ	Les Houillères 18170 Maisonnais tél. 02 48 60 23 17 patricklambertz@hotmail.fr	15377	1998	

prénom nom	adresse professionnelle coordonnées téléphoniques, fax, mél	n° ordre	année diplôme	qualification
Dr Jean LARDUINAT-DESCOUT	clinique vétérinaire Larduinat-Descout 47 rue Pierre-Brossolette 36100 Issoudun tél. 02 54 21 03 91 fax 02 54 21 48 17 vet.larduinat@cegetel.net	2938	1978	
Dr David LECOEUR	clinique vétérinaire de la Butte 108 avenue du Général-de-Gaulle 18000 Bourges tél. 02 48 65 75 76 fax 02 48 70 30 14 cliniqueveterinairedelabutte@hotmail.fr	19525	2004	
Dr Anne-Sophie PERSONNAT	50 rue de la Tour de Bau 18400 Saint-Florent-sur-Cher tél. 06 65 26 76 00 annesophie.personnat@hotmail.com	26418	2013	formation CEAV sur évaluation comportementale des chiens dits dangereux
Dr Sandrine PERSONNAT	clinique VETOFLO 1 avenue Roger Boisselet route de Bourges 18400 Saint-Florent-sur-Cher tél. 02 48 55 15 00 fax 02 48 55 62 60 vetoflo@hotmail.fr	19364	2004	
Dr Bruno PIPET	Le Montet 18500 Allouis tél. 06 25 12 28 38	6669	1982	ancien responsable du site de formation professionnelle des auxiliaires de santé vétérinaire de Maisons Alfort
Dr Coralie TETU	clinique vétérinaire de la Cathédrale 7 boulevard de Strasbourg 18000 Bourges tél. 02 48 24 37 45 coralie.tetu.vet@gmail.com	8684	1986	
Dr Stéphanie WERTHMANN	cabinet vétérinaire 105 avenue de Fontenay 18300 Saint-Satur tél. 02 48 54 01 02 fax 09 71 70 64 27 werthmann.veterinaire@orange.fr	18308	2003	
Dr Bernard WOLFF	clinique vétérinaire de l'Aubois 16 rue de la Libération 18150 La Guerche-sur-l'Aubois tél. 02 48 74 01 34 fax 02 48 76 38 66 vetowolff@gmail.com	1362	1982	
Dr Martine WOLFF	clinique vétérinaire de l'Aubois 16 rue de la Libération 18150 La Guerche-sur-l'Aubois tél. 02 48 74 01 34 fax 02 48 76 38 66 vetowolff@gmail.com	1325	1982	

Article 2 - Un vétérinaire peut être inscrit sur la liste de plusieurs départements. Le propriétaire ou le détenteur du chien choisit le vétérinaire qui réalisera l'évaluation sur la liste départementale de son choix.

Article 3 - Il revient au détenteur du chien de se déplacer à l'adresse professionnelle du vétérinaire choisi, sauf autre choix proposé par ce dernier.

Article 4 - Le détenteur d'un animal peut choisir de faire procéder à l'évaluation comportementale par un vétérinaire figurant sur la liste du présent arrêté et dont le cabinet se trouve dans une commune située en dehors du département du Cher à la condition que ledit vétérinaire accepte de se déplacer dans le département du Cher pour y réaliser l'évaluation.

…/...

Article 5 - Les frais de l'évaluation comportementale de l'animal sont à la charge du propriétaire du chien.

Article 6 - Le présent arrêté abroge l'arrêté préfectoral n° 2015-1-0411 du 20 avril 2015.

Article 7 - Le Secrétaire Général de la préfecture du Cher et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie sera adressée au Président du Conseil Régional de l'Ordre des Vétérinaires, aux Maires du département du Cher, ainsi qu'à la Directrice Départementale de la Sécurité Publique du Cher et au Colonel, commandant le Groupement de Gendarmerie Départementale du Cher.

Bourges, le 10 mars 2017

Pour la Préfète et par délégation,
le Secrétaire Général,

signé : Thibault DELOYE